

# DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE COMMUNE DE SAINT-ASTIER

## Occupation du Domaine Public pour manifestation N° 2024 – 164

Le Maire de la Commune de SAINT-ASTIER ;

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 22122, L 2213.1 et suivants,

VU le code de la route,

VU les décrets N° 64 et 26 du 14 mars 1964 et 69987 du 18 Septembre 1969 relatifs aux caractéristiques techniques à la conservation et à la surveillance des voies communales et chemins ruraux,

VU la loi 82.2013 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée et complétée par la loi 82.623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83.8 du 7 janvier 1983,

Considérant la nécessité d'installer des chapiteaux dans le cadre du MARCHÉ AUX GRAS ET AUX TRUFFES qui se tiendra, dans la Halle du JEUDI 31 OCTOBRE 2024 au JEUDI 14 NOVEMBRE 2024 ainsi que sur la PLACE DES MARRONNIERS du JEUDI 21 NOVEMBRE 2024 au JEUDI 02 JANVIER 2024 ;

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Dans le cadre de l'organisation du MARCHÉ AUX GRAS ET AUX TRUFFES, plusieurs chapiteaux seront installés PLACE DES MARRONNIERS du LUNDI 18 NOVEMBRE 2024 au VENDREDI 03 JANVIER 2024, inclus.

**Article 2** : La pose, la maintenance et la dépose de la signalisation réglementaire seront effectuées par les soins des services municipaux.

**Article 3** : Toutes infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 4** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Madame la Directrice Générale des Services
- Monsieur l'Adjoint chargé de la voirie
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de St-Astier
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de St-Astier
- Monsieur le Directeur des Services Techniques
- Monsieur le Directeur du service des sports et de la vie associative
- La Police Municipale



Fait à Saint-Astier, le 17 octobre 2024

P / Madame le Maire,  
L'Adjoint délégué Jean-Bernard MARTIN



### Hôtel de Ville

2 Avenue Jules Ferry  
BP 75 - 24110 - Saint-Astier

Tél. : 05 53 02 42 80  
Fax : 05 53 07 63 54

mairie-saint-astier.fr  
mairie@saint-astier.fr